



Direction
Référence : EAU/ACP/21/0013
Dossier suivi par : Service autorisations - LWA
Tel.: 24556 - 920 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Signé à Esch-sur-Alzette

Accord de principe



Objet	PAP NQ "Unter der Herrenwies" à Beaufort
Maître d'ouvrage	Immobilière de Moesdorf S.A.
Bureau d'études	Bureau d'études Zeyen + Baumann
Plans	<ul style="list-style-type: none">- Extrait du plan cadastral- Extrait de la carte topographique- Mémoire explicatif et calculs hydrauliques- Plan du février 2021 : Entwässerungsplan- Plan du février 2021 : Schnitt A-A' und B-B'- Extrait de la partie graphique du PAG de la commune de Beaufort- Plan n° 197001-7/903 : Réseau du canal et de l'eau potable existant- Plan du décembre 2020 : Partie graphique

Le présent accord de principe ne vaut pas autorisation au titre de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau. L'accord de principe se base sur les plans annexés.

Remarque

Lors de la demande d'autorisation, des plans détaillés sont à fournir pour le bassin de rétention et l'ouvrage de régulation.

Le Directeur adjoint,

Luc ZWANK



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable
Administration de la gestion de l'eau